

65 - Attribution de subventions aux associations et acteurs culturels

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions culturelles suivantes :

I - Association Le Bastion

L'Association Le Bastion bénéficie d'un conventionnement triennal avec la Ville de Besançon : elle assure à Besançon la gestion de locaux de répétition musicale et, en collaboration avec La Rodia et le Conservatoire à Rayonnement Régional, participe à la mise en cohérence d'une politique d'accompagnement et de formation aux musiques actuelles. Elle est Centre Info Rock depuis avril 2013.

Le développement des missions de la structure, en particulier celles du Centre Info Rock, entraîne une augmentation des charges de l'association.

Afin de soutenir le projet structurel de l'association en 2013, en parallèle d'une réflexion engagée avec les partenaires culturels sur la ressource et l'accompagnement dans le secteur des musiques actuelles, il est proposé de lui allouer une subvention exceptionnelle de 9 000 €. Il convient alors de conclure un avenant à sa convention triennale d'objectifs et de moyens 2012-2014.

II - Association Mélodies en Sous-Sol

L'Association Mélodies en Sous-Sol assure la programmation du café-concert les Passagers du Zinc à Besançon. Elle participe par ailleurs à des dispositifs et des festivals (festival de musiques actuelles Génériq...).

Dans l'attente d'une réflexion globale à engager sur le soutien aux petits lieux de diffusion musicale et afin de soutenir la pérennisation des activités de diffusion de l'Association, il est proposé de lui allouer une subvention complémentaire exceptionnelle pour 2013 de 2 500 €.

III - Association Un Château en Espagne

L'Association Un Château en Espagne est le support de la compagnie de théâtre de Céline Schnepf. L'Association bénéficie par ailleurs d'un conventionnement triennal avec la Ville de Besançon.

Elle finalise une création de théâtre de texte et d'objet pour le très jeune public, intitulée *Le vol des hirondelles*.

Il est proposé d'allouer à l'Association une subvention exceptionnelle de 2 500 € afin d'apporter un soutien complémentaire à la finalisation de sa dernière création. Il convient alors de conclure un avenant à sa convention triennale d'objectifs et de moyens 2012-2014.

IV - Association Théâtre de la Grande Roue

Créée en 2009, l'Association bisontine Théâtre de la Grande Roue est le support de la compagnie de théâtre du comédien et metteur en scène Nicolas Dufour.

Pour la première création de sa compagnie, il a choisi de mettre en scène une forme légère pour un comédien et un musicien autour d'une adaptation de «Candide» de Voltaire.

Actuellement en cours de création, ce projet, dont la première présentation au public est prévue début 2014, cherchera à jongler entre la narration réaliste et la caricature, avec un travail autour de la marionnette.

Il est proposé d'allouer une subvention de 2 000 € à l'Association Théâtre de la Grande Roue pour soutenir la création de son projet «Candide» et la structuration de la compagnie.

V - Association Na, Compagnie Pernette

La compagnie de la chorégraphe Nathalie Pernette travaille à la mise en place de la 5^{ème} édition de l'événement chorégraphique «*Jours de Danse*», sur le thème «Mouvements Sonores», qui se déroulera les 27 et 28 juin 2014 au centre-ville de Besançon.

Comme en 2013, cette manifestation, proposée dans l'espace public, devrait marquer l'ouverture de la saison culturelle d'été de la Ville «Besançon hors saison, un été culturel».

Afin de mener à bien la préparation de cet événement, qui associera diffusion et création, danseurs professionnels et danseurs amateurs, compagnie Pernette et compagnies invitées, il est proposé d'allouer une subvention complémentaire de 15 000 € à l'Association «Na». Il convient alors de conclure un avenant à sa convention triennale d'objectifs et de moyens 2012-2014.

VI - Association Orgue en Ville

L'Association Orgue en Ville travaille à la mise en œuvre de la 6^{ème} édition de son Festival autour de l'orgue prévue en 2014, qui intégrera la saison culturelle d'été de la Ville de Besançon.

Cette manifestation, qui se déroulera du 4 au 13 juillet 2014, sera articulée autour de deux grands week-ends bisontins rythmés par différents concerts proposés dans plusieurs lieux de la ville et sera axée autour de la thématique de Bach.

Afin de mener à bien la préparation de cet événement, il est proposé d'allouer une subvention de 6 000 € à l'Association Orgue en Ville.

VII - Association Pudding Théâtre

L'Association Pudding Théâtre, créée en 1999, est une compagnie jurassienne reconnue dans le domaine des arts de la rue. Son travail est axé sur la création d'univers et de spectacles éphémères imaginés spécifiquement pour des événements et sur la formation auprès d'amateurs.

Dans le cadre de la fermeture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie en avril 2014 et de l'ouverture d'une antenne du musée sur le quartier de Planoise en septembre 2014, la compagnie a proposé de créer un événement d'inauguration, en collaboration avec des habitants du quartier. Actuellement en cours d'élaboration, ce projet mobilise des acteurs culturels et différents partenaires du quartier.

Afin de permettre la préparation et l'avancée des processus de création et de mobilisation des habitants, il est proposé d'allouer à ce projet une aide à la création par le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 € à l'Association.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution de ces subventions

En cas d'accord, la somme totale, soit 47 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.30/6574 CS 41000.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants aux conventions triennales liant la Ville aux associations concernées.

«M. LE MAIRE : Il n'y a pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 5 décembre 2013.